

Agglomag

agglom
BOCAGE BRESSUIRAIS

Magazine de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

N°4 - Mai 2016



DOSSIER SPÉCIAL "ENFANCE"
Des activités pour tous

p.11 à 14

Sommaire

- 3 Édito
- 4-5 Retour en images
- 6-7 Budget 2016
- 8-9 En bref
- 10 Economie : initiatives locales
- 11 à 14 DOSSIER : enfance, des activités pour tous
- 15 Enfance : espace intergénérationnel
- 16-17 Déchets : nouveau service de collecte, zéro déchets, zéro gaspillage
- 18 Milieux aquatiques : travaux sur les rivières
- 19 Tourisme : Pescalis
- 20-21 Tourisme : hébergement de groupe
- 22 Culture : inscriptions au Conservatoire de musique
- 23 Bocapole : projet d'extension

Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur www.agglo2b.fr

Retrouvez-nous également sur Facebook www.facebook.com/agglo2b



Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr



AGGLOMAG

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal Mai 2016

N° ISSN : 2425-5025

Tirage 34 000 exemplaires

Directeur de la publication

Jean-Michel Bernier

Directeur de la rédaction

Philippe Body

Rédaction

Services communautaires

Graphisme Créaprimé

Conception Service Communication

Photos Agglomération du Bocage Bressuirais, Fotolia

Illustrations Freepik

Impression Prouteau Imprimerie
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Ne pas jeter sur la voie publique



Le 22 mars dernier, le Conseil Communautaire de l'Agglomération a voté ses budgets pour l'année 2016.

Les budgets qui s'équilibrent en fonctionnement à 85.000.000 € (tous budgets confondus) tiennent compte de baisses extrêmement drastiques des aides de l'Etat appelées pudiquement "Participation au redressement des finances publiques".

Ce prélèvement est évalué à 1 500.000 € et s'ajoute à une diminution sensible des aides promises lors de la création de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Aujourd'hui la question est clairement posée :

- Maintenons-nous les services offerts à la population au niveau des précédentes années ?
- Faisons-nous payer l'utilisateur ou le contribuable ?

Ainsi, après deux ans d'exercice, les conseillers communautaires au sein de commissions vont entamer une très large réflexion sur l'évolution des services et des modes de fonctionnement.

Il est sûr que la dispersion de nos sites est un handicap et engendre des surcoûts de fonctionnement mais ce n'est naturellement pas la seule raison de nos difficultés. Ainsi nous avons été contraints d'augmenter de 3 % les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) de la part intercommunale.

Cette augmentation apportera seulement 200.000€ supplémentaires à l'agglomération. Ce chiffre est faible, car il faut savoir que pour la taxe d'habitation par exemple, la moyenne sur notre territoire du produit à l'habitant n'est que de 83 €, le plus faible de toutes les intercommunalités de l'Ouest de la France.

Une des solutions pour améliorer notre fonctionnement consiste à mutualiser nos services avec ceux des communes et rechercher ainsi plus de proximité et de réactivité.

Dans cet objectif, une convention de mutualisation va être signée avec chaque commune. Ainsi dès septembre prochain par exemple, nous allons confier aux communes la gestion quotidienne du périscolaire, à la place de la gestion communautaire.

Les grands travaux

- Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres :

Les travaux de construction du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres sur Faye l'Abbesse se poursuivent dans le calendrier prévu avec un achèvement des dits travaux au dernier trimestre 2017 et une ouverture dans le courant du 1er semestre 2018. Parallèlement, l'Agglo2B va aménager sur le site, le long de la route Bressuire - Faye L'Abbesse une zone d'activités destinée à des entreprises en lien avec l'hôpital :

- Centre de Dialyses
- Ambulanciers,
- Etc.

- Bocapole :

Les travaux d'extension de Bocapole (deux halles de 1800 et 1200 m²) sont lancés et doivent être terminés fin octobre de cette année.

- Aquadel :

Aquadel, la piscine de Cerizay, bénéficie actuellement de travaux complémentaires destinés à améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des personnels, ainsi qu'une extension limitée de l'espace " remise en forme ".

- Val de Scie

Pour le projet Val de Scie, une enquête publique va avoir lieu en mai-juin et l'appel d'offres des travaux est en cours pour une ouverture prévue à l'été 2017.

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais continue donc à investir pour rendre son territoire encore plus attractif. Qu'on ne s'y trompe pas, les tensions financières ne sont pas liées à l'investissement mais au fonctionnement, en raison des baisses des aides de l'Etat et à la dispersion de nos services sur le territoire.

Les différentes commissions, sous l'autorité de chaque vice-président, vont proposer des améliorations et des économies à réaliser dans chaque service.

C'est aussi le rôle de l'Agglo2B de préparer l'avenir. Un nouveau conseil de développement sera installé en juin et une large réflexion va être menée d'ici à la fin de l'année pour imaginer le Bocage en 2030. Ces réflexions seront transcrites dans un document appelé "Projet de Territoire" autour duquel s'articulera le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le Plui (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Je vous souhaite une bonne lecture du n°4 de l'Agglomag et espère pouvoir vous rencontrer lors des nombreuses manifestations qui animeront notre Bocage durant l'été.

Jean-Michel BERNIER

Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Bressuire



20 janvier

A l'occasion de la cérémonie de vœux, les Trophées de l'économie ont été décernés à trois entreprises du territoire : le coffee shop "Les 4uatres coins" de Bressuire, l'entreprise Peaucéros de Courlay, Cirières Viandes de Cirières.



22 janvier

Inauguration pluvieuse de la station d'épuration de Saint-Pierre des Échaubrognes.



26 janvier

A l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique qui se sont déroulées à Dunkerque fin janvier, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a reçu le prix national "Champion tous usages de l'énergie dans la catégorie 20 000 - 100 000 habitants".





19 février

Première assemblée générale de l'Association Bocage Gâtine Jeunesse. En présence de représentants de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine et des Maisons de l'Emploi du Bocage Bressuirais, de Parthenay et de Gâtine.



5 mars

Le Forum Jobs a accueilli plus de 250 personnes désireuses de s'informer sur les emplois saisonniers notamment.



18 mars

Bocapole fêtait ses 10 ans en présence des actuels et anciens élus.



6 avril

Deuxième " Matinales Economiques " à Mauléon en présence de chefs d'entreprises venus échanger avec les élus et techniciens de l'Agglomération.



Un budget 2016 volontariste

" C'est dans un contexte financier très contraint que l'Agglomération du Bocage Bressuirais a élaboré son budget 2016. Face aux baisses drastiques des dotations de l'Etat, il a fallu concilier rigueur dans les dépenses de fonctionnement et recours responsable à l'emprunt avec la même ambition : préserver un service public de qualité et renforcer notre attractivité. "



Claude Pousin
Vice-Président
Finances

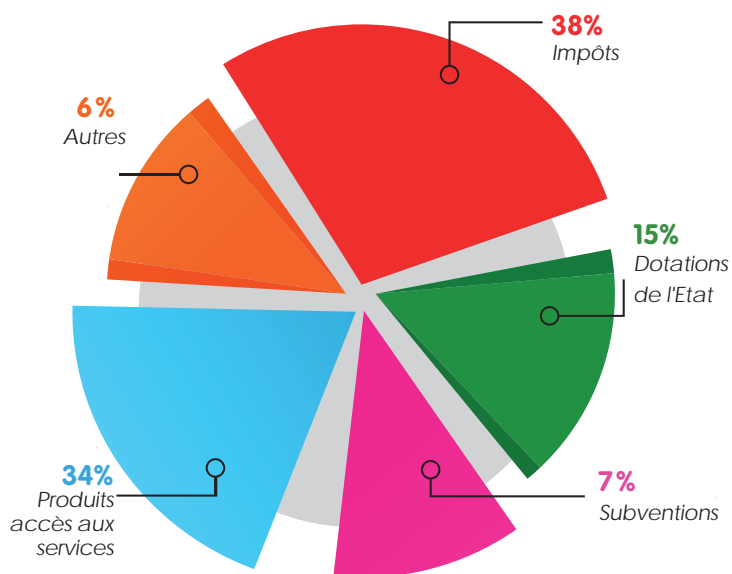
Des recettes en baisse

A l'échelle nationale, la baisse des dotations de l'Etat représente un effort de 3,67 milliards d'euros par an en moyenne dans le cadre de l'affichage du programme de 50 milliards d'économies sur la période 2015-2017.

Cette baisse a été voulue par les pouvoirs publics afin de faire participer le bloc local (les collectivités) à l'effort de redressement des comptes publics. Pour l'Agglomération, cet effort représente une baisse de sa dotation d'intercommunalité de près de 30 % en 2016.



D'où proviennent les recettes de l'Agglomération ?



6 Une hausse limitée des impôts

Les élus ont validé une hausse de la fiscalité sur les ménages (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti). Le gain estimé à 200 000€ permettra de compenser en partie la baisse des dotations de l'Etat et de contribuer au financement du programme d'investissements décidé par le conseil communautaire (voir page suivante).

L'Agglo vous accompagne au quotidien



8h15

Vous déposez votre bébé dans l'un des 5 **multi-accueils** de l'Agglo.



12h30

Vous profitez de votre pause déjeuner pour aller nager dans l'un des **centres aquatiques** de l'Agglo.



13h15

Vous passez chez votre maman qui bénéficie des services **portage de repas** et **soutien à domicile** de l'Agglo.

7h30

L'eau usée de votre douche est collectée par le réseau d'**assainissement collectif** de l'Agglo.

8h30

Vous travaillez dans l'une des 60 **zones d'activités** gérées par l'Agglo.



13h30

Ce sont les vacances, votre compagnon dépose votre garçon aux activités **Loisirs Ados** organisées par l'Agglo.





25 millions d'euros d'investissement

Malgré le désengagement de l'Etat, notre bonne gestion financière permet à l'Agglo de poursuivre son effort d'investissement. Avec 2 millions d'euros supplémentaires inscrits au budget par rapport à 2015, à niveau d'endettement égal, l'Agglo va investir en direction du développement économique et d'équipements structurants avec notamment :

- 4 millions d'€ pour le développement économique
- 3.7 millions d'€ pour la gestion des déchets
- 3 millions d'€ pour les travaux d'assainissement
- 2,5 millions d'€ pour l'extension de Bocapole
- 2,47 millions d'€ pour le projet Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers
- 1,2 million d'€ pour l'extension d'Aquadel Cerizay

Cependant, face à un avenir flou et un contexte financier tendu qui évolue de jour en jour, certaines prévisions seront peut-être revues en cours d'année ou différées.

Un budget de fonctionnement contraint

Les deux ans d'existence de l'Agglomération permettent d'avoir une meilleure visibilité financière et ainsi d'affiner au plus juste les dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 85 millions d'euros pour 2016.

Chaque service a du revoir son budget au plus juste et planifier ses actions dans le cadre d'une enveloppe restreinte votée par les élus.

Les effectifs de l'Agglomération ont également été stabilisés avec des dépenses de personnel limitées à 2,05% de hausse, ce qui nous situe dans la moyenne nationale pour des structures de notre envergure.

Soutien maintenu aux associations

Malgré le contexte financier contraint, les élus ont décidé de maintenir les subventions aux associations.

Ce sont ainsi plus de 50 associations qui vont bénéficier cette année du soutien financier de l'Agglomération pour mener à bien leurs actions. Que ce soit dans le cadre d'événementiels sportifs ou culturels, ou d'actions régulières, ces associations participent à l'animation du territoire.

Par ce biais, l'Agglomération encourage la dynamique associative du Bocage Bressuirais.

**Petite enfance
enfance, jeunesse**
1 442 517€



Emploi
107 001€



Environnement
56 000€



Sport
197 000€



Communication
84 230€



Culture - tourisme
148 750€



Habitat
58 553€



Ce schéma illustre la pluralité des compétences qu'exerce l'Agglo dans votre vie quotidienne.

17h30

Vous débauchez et passez récupérer votre fille au **Bureau Information Jeunesse** où elle a pu s'informer sur les jobs d'été.



17h45

Vous la déposez ensuite à son cours de musique du **Conservatoire** et filez à la **bibliothèque** ramener les livres que vous avez empruntés.



18h00

Votre compagnon récupère les deux plus petits enfants et passe à l'**Office de tourisme** pour réserver des places pour le prochain concert à **Bocapole**.



20h00

Avant de partir au théâtre, vous sortez votre **bac d'ordures ménagères ou recyclables** qui sera collecté par l'Agglo le lendemain.



20h30

Vous profitez du spectacle du théâtre proposé par **Scènes de Territoire**.





Espace Info-Energie

Un projet de rénovation énergétique ?

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures d'énergie ou faire un geste concret pour l'environnement ? Passez à l'ACT'e !



ACT'e est un dispositif qui vous accompagne gratuitement dans la rénovation énergétique de votre logement. **Contactez votre conseiller au 05 49 28 08 08, sur acte-renovation.fr ou à l'espace Info-Energie à Bressuire, il vous guidera tout au long de votre projet :**

- bénéficiez d'une visite à domicile pour réaliser un pré-diagnostic de votre habitation et définir les travaux à engager pour rendre votre logement performant,
- choisissez le parcours le plus adapté à vos besoins et votre budget : une rénovation par étapes, ou une rénovation globale en une seule fois,
- prenez contact avec des professionnels RGE (Reconnus Garants de l'Environnement) pour demander des devis et avoir des propositions de travaux,
- examinez les propositions avec le conseiller qui vous aidera à élaborer le plan de financement et à solliciter les aides auxquelles vous avez droit,
- faites réaliser vos travaux par les professionnels, le conseiller vous proposera ensuite un suivi de vos consommations énergétiques dans votre logement rénové.

Une solution pour financer mes travaux ? Formidable !



Le dispositif ACT'e concerne l'Agglomération du Bocage Bressuirais, la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Communauté de Communes du Thouarsais, sous la coordination du Département des Deux-Sèvres. Il est soutenu financièrement par l'ADEME et la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Déchets

Nouvelles réunions compostage

Le compostage domestique reste aujourd'hui le moyen le plus facile pour réduire le poids de sa poubelle. Composter à la maison permet de limiter les quantités de déchets à collecter et à traiter, mais surtout de produire soi-même, dans son jardin, un engrais naturel et gratuit.

De nouvelles réunions sont programmées à Bressuire (Pôle Environnement ZI de Saint-Porchaire) :

- Lundi 6 juin à 19h
- Lundi 4 juillet à 19h
- Lundi 5 septembre à 19h



Réservation obligatoire du composteur, avant la réunion :

- par téléphone : 05 49 81 15 15
- ou sur internet : www.agglo2b.fr

Vous y apprendrez toutes les astuces pour gérer votre compost et pourrez également obtenir un composteur gratuitement.

Réseau de Lecture Publique

Une pause lecture ensoleillée !



Le Réseau de Lecture Publique s'associe à la manifestation nationale "Partir en livre", la grande fête du livre pour la jeunesse.

Une bibliothèque éphémère vous accueillera au détour d'une balade, au pied du château de Bressuire, au bord des piscines... En plein air, confortablement installés sur les coussins et les chaises longues à l'ombre des parasols, petits et grands pourront lire et découvrir les livres et les histoires racontées par les bibliothécaires du Réseau de Lecture Publique.

Venez lire, écouter, partager et découvrir la bibliothèque mobile dans une ambiance de détente, de loisirs et de vacances.

Jeudi 21 juillet de 15h à 17h
Centre aquatique de Mauléon

Vendredi 22 juillet de 15h à 17h
Centre aquatique de Cerizay

Samedi 23 juillet de 15h à 17h
Place Notre Dame à Bressuire

Dimanche 24 juillet de 10h à 13h
Pescalis (Marché des producteurs)

Mardi 26 juillet de 10h à 12h
Camping d'Argenton-les-Vallées

Mardi 26 juillet de 15h30 à 17h30
Centre aquatique de Bressuire

Mercredi 27 juillet de 15h30 à 17h30
Château de Bressuire

Vendredi 29 juillet de 15h30 à 17h30
Centre aquatique de Moncoutant



Transport

Lignes de bus estivales vers toutes les piscines du territoire

Du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août inclus, plusieurs lignes de bus desserviront toutes les communes en direction de l'un des 5 centres aquatiques de notre territoire.

Attention : les horaires et circuits ont été modifiés pour les piscines d'Argenton les Vallées et Cœur d'Ô à Bressuire.

• Nouveau sur le Moncoutantais

La piscine de Moncoutant sera desservie par 3 lignes de bus hebdomadaires qui passeront dans toutes les communes du Moncoutantais. Du 8 au 31 août, ces lignes de bus desserviront les piscines de Bressuire ou de Cerizay.

• Tarifs

2 € l'aller-retour pour les adultes de 25 ans et plus

1 € l'aller-retour pour les jeunes de moins de 25 ans

Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés par un adulte

Informations complémentaires (circuits, jours, horaires) sur notre site internet www.agglo2b.fr, rubrique Sports et Loisirs



Centre aquatique

Aquadel ouvert pendant les travaux



Les travaux d'extension d'Aquadel Cerizay ont débuté mi-avril. L'objectif est de proposer à terme un espace musculation/cardio training, un espace fitness, des vestiaires hommes/femmes séparés et un espace coaching personnel.

Pendant les travaux qui devraient durer 10 mois, Aquadel Cerizay reste ouvert ! Seule l'activité sauna hammam est suspendue.

Contact :
 Aquadel Cerizay
 05 49 74 49 06
aquadel@agglo2b.fr

Associations

Organisez une manifestation éco-responsable

Vous organisez un évènement sportif, une fête de l'été, une kermesse, un vide grenier... ?

L'Agglo vous accompagne !

Nous mettons gratuitement à votre disposition notre parc de matériel manifestation éco-responsable.

Il comprend :

- des bacs pour le tri des déchets (déchets recyclables et biodégradables, ordures ménagères)
- des supports et des outils de signalétique, pour informer le public sur la collecte sélective et communiquer sur votre démarche de prise en compte de l'environnement (panneaux consignes de tri, flammes de signalisation des points tri...)
- des gobelets réutilisables

Maîtriser et réduire la production de déchets lors de votre manifestation : un enjeu pour les bénévoles, vos prestataires extérieurs et le grand public !

Plus d'infos :
 Service gestion
 des déchets
 05 49 81 15 15



Conseil communautaire

La prochaine séance publique se tiendra le mardi 14 juin à 18h au Pôle Environnement (zone de Saint-Porchaire à Bressuire).

Retrouvez les comptes-rendus des assemblées sur www.agglo2b.fr, rubrique assemblées



Initiatives locales et travail collectif Deux actions économiques inédites

" La politique de développement économique en direction de nos entreprises va être amenée à évoluer. De nouvelles formes d'interventions, autres que les aides directes, doivent être imaginées pour continuer à accompagner les forces vives de notre territoire. Ces deux nouvelles actions, fruit d'un travail collectif avec deux de nos partenaires, illustrent cette volonté. "



Philippe Brémond
Vice-Président
Affaires économiques
et foncières

Club éco.tv Un journal Web TV spécial Bocage Bressuirais

Un projet inédit a vu le jour en avril 2016 pour mettre en valeur toutes les initiatives locales contribuant au développement économique du Bocage Bressuirais : un journal WEB TV.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais est partenaire de ce projet co-initié avec le Club des Entreprises du Bocage Bressuirais. Il anime une volonté commune de :

- développer la communication entre les acteurs économiques du Bocage Bressuirais,
- mettre en avant les savoir-faire, réussites et initiatives locales,
- contribuer à la dynamique locale : emploi, attractivité.

Concrètement :

- un journal Web TV,
- 10 émissions par an de 7-8 mn,
- diffusion via le portail Internet (You Tube, Daily Motion, ...), accès direct sur les sites du Club des Entreprises, de l'Agglo2B, des communes, Facebook,...



Chaque 3^{ème} jeudi du mois, retrouvez toute l'actualité économique du Bocage Bressuirais sur : CLUBECO.TV

" Le Qui Fait Quoi RH " : Un outil au service des chefs d'entreprises

Alain Robin, directeur de la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais, nous présente ce nouvel outil.

Comment est né cet outil ?



Certains dirigeants d'entreprises, dans l'enquête réalisée en 2014-2015, nous ont fait part de la confusion entre les acteurs de l'emploi sur le territoire. Ils souhaitent avoir une meilleure lisibilité des personnes pouvant les accompagner sur la gestion de leurs ressources humaines et notamment pour les entreprises qui ne disposent pas de service dédié. Ce constat a également été relayé par le Club des Entreprises du Bocage Bressuirais.

En quoi consiste l'outil " Qui Fait Quoi " à destination des employeurs ?

Il leur permet d'identifier rapidement qui peut les aider sur le territoire à :

- recruter un(e) salarié(e) : dispositifs d'aide à l'embauche, adapter un poste de travail...
- former leurs salariés : financement, recherche d'organisme...
- accompagner leurs salariés : mobilité, logement, lutte contre l'illettrisme...
- gérer les ressources humaines : anticiper les besoins de main d'œuvre, conditions de travail...

Et pour les salariés, est-ce aussi un plus ?

Oui, indirectement, puisque cet outil permet aux employeurs de répondre plus facilement à leurs questions. Le chef d'entreprise n'est souvent pas formé au volet social et ne sait pas toujours où aller chercher l'information. Avec " Le Qui Fait Quoi RH " il saura désormais vers qui se tourner car les réponses existent.

De plus, cet outil va de pair avec la volonté de favoriser l'intégration des jeunes en entreprise, d'attirer de nouvelles compétences, de faire évoluer les salariés, de favoriser l'accueil de stagiaires, ou encore de mieux valoriser les métiers et les savoir-faire locaux.

Cet outil est développé par la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais en partenariat avec l'Agglomération du Bocage Bressuirais, la CCI 79, la CMA79 et le concours de Pôle Emploi, l'UT 79 DIRECCTE et la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Pour découvrir cet outil, rendez-vous sur <https://mdebressuire.wordpress.com> ou flashez ce QR code.





Enfance Un panel d'activités pour tous

Rencontre avec Yolande Sechet, Vice-Présidente en charge de la petite enfance, enfance à l'Agglomération.

Que propose l'Agglomération pour les jeunes du territoire ?

Yolande Sechet :

L'Agglomération propose des **activités variées et diversifiées afin de favoriser et contribuer à l'enrichissement des enfants** (3-11 ans) et des ados (11-17 ans) de notre territoire.

Lors de chaque période de vacances, différents temps d'animation sont proposés afin de répondre aux besoins et aux envies des jeunes du territoire.

Ces animations peuvent prendre différentes formes, à la journée, à la demi-journée ou en séjour.

Quels sont les objectifs pédagogiques et les valeurs développées à travers ces activités ?

Yolande Sechet :

Il s'agit en priorité de **permettre l'accès des activités à tous, sans distinction**, en veillant à favoriser la mixité sociale.

Un second objectif est d'amener le jeune à **être acteur de ses temps de loisirs** (détente, épanouissement, découverte, jeux), dans un cadre sécurisant. L'Agglomération a la volonté de mettre l'enfant et le jeune au cœur des préoccupations et par conséquent de respecter son rythme et ses choix afin de lui permettre de vivre pleinement ses temps de loisirs.

Enfin, la notion de " **Vivre Ensemble** " est un axe qui me paraît essentiel car elle invite chacun à prendre en compte l'autre, tout en développant son individualité.

Quels sont les moyens pour mener à bien ces différents objectifs ?

Yolande Sechet :

Concernant l'accès à tous, pour les ados, plusieurs moyens sont mis en place :

- une **tarification raisonnable** (20€ la semaine en ½ journée) ou une tarification en fonction du quotient familial (activités à la journée ou en séjour).
- des **navettes pour les activités** en journée afin de permettre un service équitable d'un point de vue géographique.

Concernant les plus jeunes, la tarification est liée aux ressources des familles et les accueils de loisirs sont implantés sur différentes communes afin de favoriser la proximité.

Les enfants, les jeunes, vont découvrir des **activités culturelles, artistiques, sportives...**, liées à leur âge, leur permettant de jouer, de découvrir, de mettre en valeur leurs compétences et de partager des temps de plaisir avec d'autres.

Pour les ados, les activités sont élaborées en collaboration avec eux afin de les rendre acteurs. Lors de chaque période de vacances, les équipes d'animation sollicitent les jeunes afin de connaître leurs attentes, leurs souhaits. Parallèlement, les animateurs proposent des temps de loisirs divers afin de permettre aux jeunes la découverte de nouvelles activités, et ainsi contribuer à leur enrichissement.

Qui encadre ces activités ?

Yolande Sechet :

L'encadrement est assuré par des **animateurs diplômés** respectant la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.



Loisirs Ados pour les 11-17 ans Vacances : des activités pour tous les goûts

Comment occuper ses ados pendant les vacances scolaires ? Quel parent ne s'est pas posé la question ? Le service enfance de l'Agglomération propose un panel d'activités sportives et culturelles, à la journée, à la semaine ou en séjour.

À la journée...

Journée au Flip

JEU
7
JUIL

- Festival international du jeu à Parthenay

Journée à la mer

LUN
11
JUIL

- transport en train des Sables,
- visite de ville, pique-nique et baignade.

Soirée entre potes !

MER
13
JUIL

- molkky,
- barbecue,
- séance vidéo.

Puy du fou

MAR
23
AOÛT

Voyage dans le temps, des romains aux mousquetaires, ateliers et spectacles grandioses.

À vélo...

VEN
26
AOÛT

- randonnée VTT,
- initiation au BMX,
- piscine (sans les vélos !).

Atelier cuisine

LUN
29
AOÛT

- avec l'intervention de Brigitte Michel, ancienne cuisinière d'un restaurant étoilé.

En séjour...

du 18 au 22
JUILLET

Anjou Nature Sport

- tir à l'arc,
- escalade,
- accrobranche,
- paintball.
- sports collectifs,

Séjour en toile de tente à Ménil (53)

du 25 au 29
JUILLET

Indian Forest

- water jump,
- accrobranche,
- jeux en bois et aqualudiques,
- déval'kart,
- escalade,
- saut pendulaire,
- tyrolienne aquatique.

Séjour en toile de tente à Moutiers les Mauxfaits (85)



© Indian Forest



**du 11 au 15
JUILLET**

STAGE CIRQUE LAZULI

Stage du lundi au mercredi de 13h30 à 17h.
Spectacle de cirque le vendredi de 10h à 17h30.

Vendredi 15 juillet

Journée entière au **FLIP** (Parthenay).

Autres activités

Hand ball· badminton· ultimate· football
base-ball· golf· volley· piscine· jeux de société
hockey en salle· basketball· relaxation.

**du 18 au 22
JUILLET**

Mini-stages

Poterie mardi et vendredi,
Rugby mardi et mercredi.

Jeudi 21 juillet

Journée entière **ACCROBRANCHE**
ou **PISCINE** et **BOWLING**.

Autres activités

Tennis· tennis de table· volley· speedminton
ultimate· hockey· basketball· piscine
équitation· tchoukball· badminton· molkky
tournoi de ballon· relaxation· petits palets.

**du 25 au 29
JUILLET**

Mini-stages

Tir à l'arc lundi et mardi.

Jeudi 28 juillet

Journée entière avec sortie **VÉLO**
et **GRANDS JEUX** au château de Bressuire.

Autres activités

Basket· ultimate· petits palets· tennis· football
piscine· hand ball· badminton· volley
speedminton· foot en salle· baseball· cinéma.

**du 22 au 26
AOÛT**

ATELIER THÉÂTRE

Jeux d'improvisation et sketches, un atelier ludique
encadré par une professionnelle du spectacle.

Mini-stages

Boxe lundi et vendredi,
Rugby mardi et vendredi,
Judo mardi et vendredi.

Jeudi 25 août

Journée entière **ACCROBRANCHE**
ou **CINÉMA** et **PISCINE**.

Autres activités

Basket· hockey· piscine· équitation· golf· step
sortie au château "**les jeux se font la malle**"
grand jeu· tournoi de ballons et raquettes.



13

INFOS PRATIQUES

Activités proposées aux enfants nés entre 1999 et 2005
(les enfants entrant en 6^{ème} à la rentrée sont concernés).

Retrouvez le fonctionnement, les tarifs de Loisirs Ados, les
documents à fournir pour toute nouvelle inscription, ainsi
que le formulaire d'inscription sur le site internet

www.agglo2b.fr

rubrique services à la personne

> pour les 11-17 ans

Clôture des inscriptions : vendredi 17 juin

N'hésitez pas à contacter le service Enfance pour tous
renseignements

enfance@agglo2b.fr

05 49 81 75 75 - 05 49 72 02 44



Accueil de loisirs Des vacances animées pour les 3-11 ans

Vos enfants vont bientôt quitter les bancs de l'école pour profiter des bienfaits des vacances : s'amuser, découvrir de nouvelles activités, de nouveaux lieux, de nouveaux copains...

Bien plus qu'un mode de garde, les accueils de loisirs de l'Agglomération du Bocage Bressuirais sont conçus pour être de véritables espaces de socialisation, de convivialité...

Les équipes d'animation du service Enfance ont concocté un programme haut en couleurs pour les enfants de 3 à 11 ans ! Elles ont choisi de les faire voyager, de les transformer en véritables détectives ou encore de leur faire découvrir les arts de la rue...

De nombreuses animations sont organisées pour que les enfants observent et deviennent des artistes (exemple d'activités proposées à l'accueil de loisirs Croc' Soleil à Moncoutant):

- journée au Flip de Parthenay
- piscine
- acrobatie
- jonglage
- dressage canin
- graph
- peinture sur toile

Selon vos souhaits, vous pouvez les inscrire pour des activités à la journée, ou à des séjours.

Retrouvez le programme complet des vacances et les fiches d'inscriptions sur www.agglo2b.fr, rubrique services à la personne > 3-11 ans

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Enfance
05 49 72 02 44
enfance@agglo2b.fr

Dates et modalités d'inscription

Par courriel à enfance@agglo2b.fr

Par voie postale à

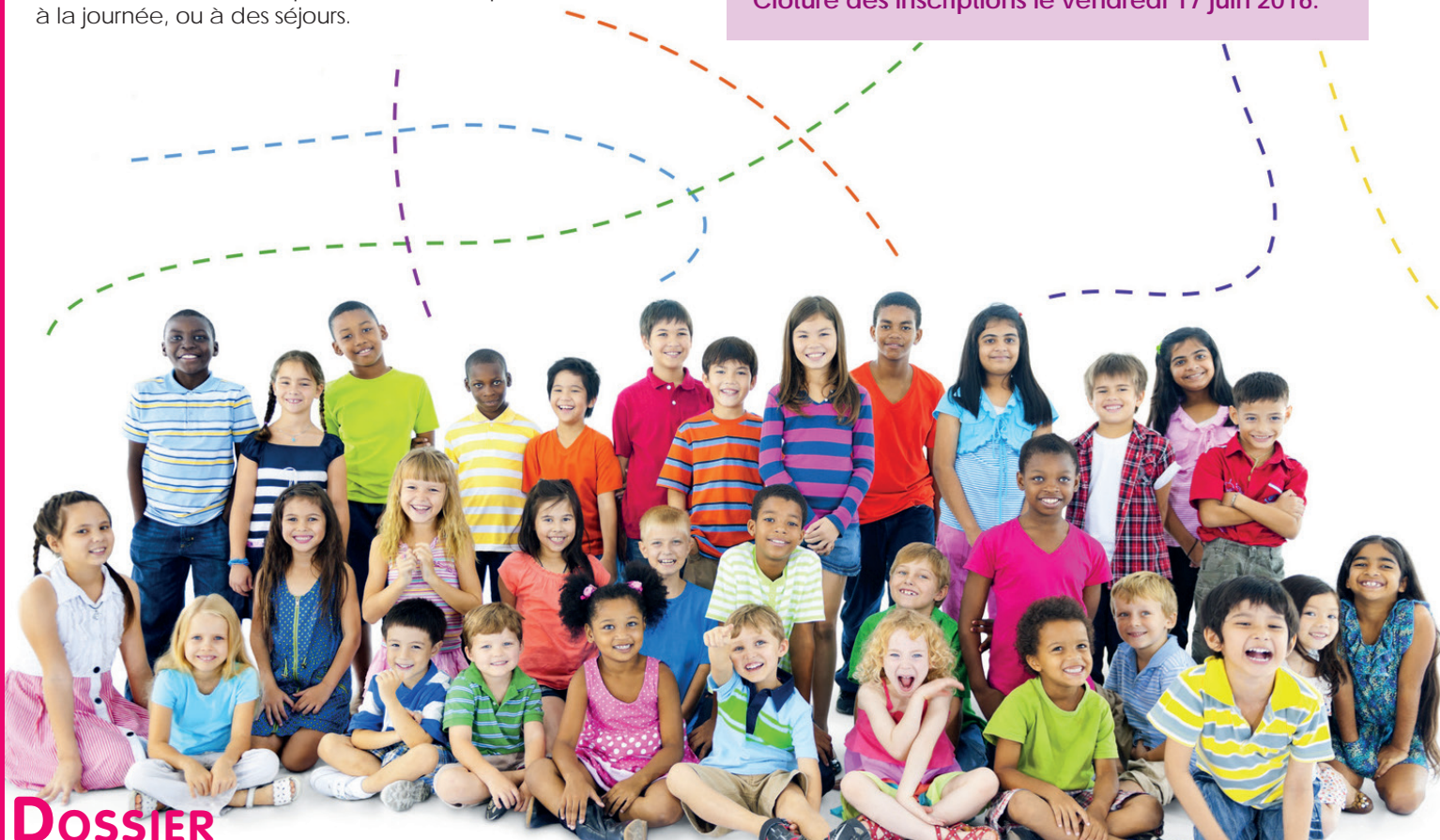
Agglomération du Bocage Bressuirais
Service Enfance Sud
27, boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex

• ou dépôt dans la boîte aux lettres
Antenne de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
2, place du 11 novembre à Moncoutant

À l'accueil du Service Enfance

Antenne de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
2, place du 11 novembre à Moncoutant
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Clôture des inscriptions le vendredi 17 juin 2016.





Accueil de loisirs Un nouvel équipement pour plus de partages intergénérationnels

Depuis plusieurs semaines, les enfants de l'accueil de loisirs Croc' Soleil et du Relais Assistantes Maternelles K'RAM'L se sont installés dans leurs nouveaux locaux. Situé à côté de la Maison de santé à Moncoutant, ce nouvel équipement, construit par l'Agglomération du Bocage Bressuirais et le CCAS de Moncoutant, accueille également l'EHPAD Les Bleuets. Des espaces communs permettent des rencontres entre générations favorisant ainsi le vivre ensemble, le partage et la solidarité entre les enfants et les personnes âgées... Petite visite des lieux !



Une salle d'animations colorée et lumineuse pour les activités des enfants



Un espace extérieur clos et adapté



Une grande salle d'activités qui permet d'organiser des animations communes (loto...).



Un espace de restauration commun avec l'EHPAD



Nouveau service de collecte 2^{ème} étape : des conteneurs collectifs pour 6 300 foyers en 2016

" La mise en place de notre nouveau service de collecte se poursuit en 2016. Cette année est consacrée au déploiement de la première phase du service de collecte en apport volontaire. Pour cela, de nouveaux conteneurs collectifs vont être installés pour les habitants des 19 communes qui n'ont pas reçu de bacs individuels en 2015. "



Michel Pannetier
Vice-Président
Gestion des déchets

A partir de septembre, des nouveaux conteneurs collectifs feront leur arrivée dans les 19 communes concernées par une collecte mixte* : en porte à porte dans les centre-bourgs et en apport volontaire pour les écarts et les foyers ne pouvant pas recevoir de bacs individuels.

Dès octobre, **6 300 foyers** pourront donc utiliser ces nouveaux points composés de 3 conteneurs en **libre accès** :

- un pour les **ordures ménagères**, dans lequel pourront être déposés les sacs à l'aide d'une **carte d'accès individuelle**. L'objectif est de comptabiliser le nombre de dépôts, pour instaurer la part incitative sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, comme pour les foyers équipés en bacs individuels,
- un pour les **papiers et les emballages** en plastique, en métal et en carton,
- un pour les emballages en **verre**.

Le + de ce nouveau service

Tous les déchets pourront être déposés **au même endroit, à tout moment** et sur l'ensemble des conteneurs du territoire avec la carte nominative (pas de contraintes sur les jours de sortie des bacs à la collecte).

De nouveaux ambassadeurs de l'Agglomération vont visiter les foyers concernés en fin d'année 2016. Ils donneront toutes les informations pratiques sur l'utilisation des conteneurs et remettront la carte d'accès au conteneur d'ordures ménagères, ainsi qu'un sac de transport pour les déchets recyclables.

En attendant cette visite, le service actuel de collecte est maintenu.

*Communes concernées : Argentonville, Bressuire, Breuil Chaussée, Beaulieu sous Bressuire, Chambrouzet, Clazay, Noirlieu, Saint-Sauveur, Terves, Courlay, Cerizay, Le Pin, Chanteloup, l'Absie, La Chapelle St-Laurent, Moncoutant, Mauléon ville, St-Aubin du Plain, Nueil-Les-Aubières.

Nouvelle tarification :

Pour l'instant, les modalités de calcul de la grille tarifaire de la part incitative ne sont pas encore arrêtées. Elles seront étudiées par les élus, à partir des premiers relevés de présentation des bacs et d'ouverture des conteneurs collectifs en fin d'année 2016.

Pour toutes questions, contactez le **service Gestion des déchets au 05 49 81 15 15**.



Les nouveaux conteneurs aériens qui seront installés prochainement sur le territoire.



Retrouvez toutes les informations pratiques sur la mise en place du service dans votre commune sur le site internet dédié :

www.tousenactiondechets.fr



Économie circulaire Notre territoire lauréat pour 2 démarches

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



**ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE
& TERRITORIALE**
POITOU-CHARENTES

Territoire zéro déchets, zéro gaspillage

**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET**



153 territoires lauréats pour cet appel à projets du Ministère de l'écologie et 30 millions d'habitants concernés dont le département des Deux-Sèvres.

3 axes pour agir :

- réduire les sources de gaspillage,
- donner une seconde vie aux produits,
- recycler tout le recyclable.

Le territoire du Bocage Bressuirais s'engage sur **3 ans** à :

- réduire les déchets du service public de 13%,
- valoriser 58% des déchets produits,
- réduire de 16% les déchets enfouis,
- mobiliser les citoyens, les associations, les entreprises, les commerces et les administrations locales autour d'actions concrètes et dans le cadre d'une gouvernance partagée.

L'écologie industrielle territoriale (EIT)

Un nouveau mode de développement économique et écologique

L'Agglomération fait partie des 4 lauréats, parmi 12 candidats, à un appel à projet régional et bénéficiera d'un financement de l'ADEME et de la Région sur 3 ans (2015-2018).

Cette démarche, à destination des entreprises, a pour objectif de favoriser les échanges et la mutualisation.

Il s'agit d'une économie du " bon sens "

Elle pourra faire émerger différentes actions à destination des entreprises : groupements d'achats, mutualisation de services, valorisation des déchets...

Elle permettra aux entreprises de réduire leurs coûts, de gagner en compétitivité et de créer de nouvelles sources de revenus.

Pour plus de renseignements, contactez Dorota Rambault dorota.rambault@aggl02b.fr

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères Poursuite de l'harmonisation en 2016

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets : collecte et traitement des ordures ménagères, des déchets recyclables et des déchets organiques, la gestion des déchetteries, le programme de compostage domestique...

En 2015, les élus de l'Agglomération ont décidé d'**harmoniser les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, avec la mise en place d'un lissage sur 3 années. Quatre taux cibles ont été votés, correspondant à des zones de service de collecte différent. En 2016, ce mécanisme va se poursuivre **sans augmentation des taux cibles fixés en 2015**.

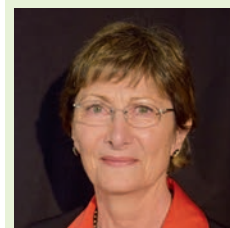
Pour mémoire, le montant de la TEOM est calculé par application du taux voté par l'Agglomération sur la valeur foncière des biens bâtis indiquée sur l'Avis de Taxe Foncière, émis par les services fiscaux en Octobre aux seuls propriétaires. Ainsi, chacun paye un montant différent suivant la valeur de son patrimoine et le taux de la zone.





Travaux Actions sur les rivières

" Les cours d'eau marquent notre territoire bocager et leur gestion est une thématique incontournable. Celle-ci vise à répondre à des enjeux de préservation et d'amélioration de nos cours d'eau, inscrits dans la Directive Cadre Européenne sur l'eau de 2000, qui est transposée en France par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006. Ainsi, l'Agglomération du Bocage Bressuirais met en œuvre deux Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA) sur son territoire : le CTMA Sèvre Nantaise/Ouin et le CTMA Argenton et affluents. Ces deux CTMA ont pour objectif de restaurer et d'entretenir les cours d'eau afin d'améliorer leur fonctionnement et la qualité des eaux. Plusieurs actions sont prévues au cours de cette année 2016. "



Catherine Puaut
Vice-Présidente
Gestion des rivières

Actions de restaurations

Abreuvoirs, clôtures, plantations... Ces 3 types d'aménagement sont proposés dans le but d'empêcher le bétail de divaguer dans le lit des cours d'eau, de limiter l'érosion des berges, de diminuer les apports de matières organiques dans l'eau et de réduire le colmatage du substrat. Ces actions sont souvent associées.

Le **type d'abreuvoir** peut varier en fonction des caractéristiques du cours d'eau : descente empierrée, pompes à museau, bacs. Ces aménagements diminuent également les risques sanitaires pour le bétail.

Les **clôtures** les mieux adaptées sont de type Néo-Zélandais (électrique), mais d'autres techniques sont envisageables.

Pour les **plantations**, destinées à accélérer la reprise de la végétation, une liste d'essences locales adaptées au maintien des berges est proposée. La plantation de peupliers de cultures ou de résineux est à proscrire car non adaptée à un bon maintien des berges de par leur système racinaire trop superficiel.

Actions d'entretien

La collectivité procède à l'enlèvement des embâcles (accumulation des bois obstruant la rivière) présentant un danger pour la sécurité des biens et des personnes afin de maintenir un bon écoulement des eaux en cas de crue.

Des travaux plus importants d'aménagements hydrauliques seront également réalisés.



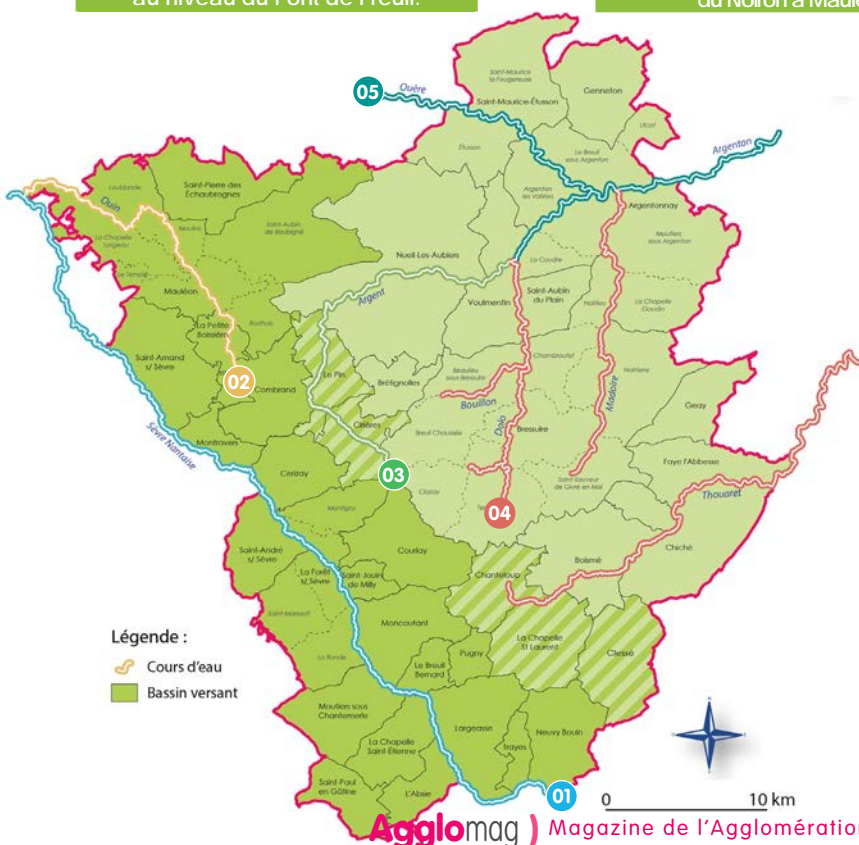
Embâcle à retirer sur l'Argenton au niveau du Pont de Preuil.



Mise en place de clôture et aménagement d'une descente empierrée sur le ruisseau du Noiron à Mauléon.



Plantation d'arbres et d'arbustes sur les berges du Thouaret à Faye l'Abbesse.



Toutes ces actions sont proposées aux riverains des cours d'eau faisant l'objet de Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques mais ne s'appliquent pas à chaque secteur. Pour en savoir plus et connaître les modalités de mise en œuvre, vous pouvez contacter le technicien de rivière de votre secteur :

01 Sèvre Nantaise : François CAILLEAUD - 06 85 42 27 29

02 Ouin : Muriel RIBEYROLLES - 06 79 37 85 89

03 Argent et affluents : Benjamin AUDEBAUD - 06 31 25 67 19

04 Thouaret, Dolo, Madoire et Bouillon : Vanina SECHET - 06 14 47 46 09

05 Argenton et Ouère : Guillaume KOCH - 06 31 26 66 37



Détente - Loisirs

Et si vous passiez une journée à Pescalis

7h Petit tour au marché fermier

Avec ses 20 producteurs locaux et artisans, le marché fermier de Pescalis vous accueille sur la place du village. L'occasion de remplir son panier des produits fermiers locaux, de découvrir l'artisanat local ou de déguster un préfeu entre amis...



Tous les dimanches matin de 10h à 13h, à partir du 12 juin jusqu'au 11 septembre 2016 (journée continue de 10h à 16h le 28 août).
Diverses animations sont proposées pendant la saison.

12h30 Pause déjeuner

Installez-vous confortablement à la terrasse du nouveau restaurant "Les Délices de Pescalis".



Vous pouvez également pique-niquer sur le site.

14h30 Découverte de la nouvelle aire de jeux

Composée de plusieurs modules, cette nouvelle aire de jeux accueille gratuitement les plus petits de 6 mois à 12 ans. Mur d'escalade, toboggan, pont suspendu, toile d'araignée... Les enfants auront le choix pour passer de bons moments et s'amuser.



À proximité pour toute la famille, venez vous amuser autour du mini-golf 9 trous ou faire une partie de ping-pong !

14h30 Des activités au choix

Partez pour une balade en calèche...

Installez-vous dans la calèche et profitez du calme des lieux. Après votre balade, vous pourrez visiter le plus grand aquarium d'eau douce et flâner dans les boutiques Souvenirs et Pêche.



Balade en calèche :

Départ : Place du Village

À partir de 12€ (crêpe incluse pour les enfants)

D'avril à octobre : tous les dimanches - départs à partir de 10h

Juillet & Aout : tous les jours sauf le lundi - départs à partir de 10h

Pour les groupes : sur demande

Pour ceux qui préfèrent marcher, le tour du sentier des étangs peut également se faire à pied. L'accès à cette balade remarquable d'environ 4,5 km est gratuit.

Ou découvrez la pêche AUTREMENT : en float tube ou en paddle

ou plus simplement, partagez un moment au bord de l'eau entre amis ou en famille avec le Pack Pêche.

Pack pêche à partir de 15€

Paddle et float tube à partir de 20€

Réservation : 05.49.72.00.01

Conseil d'un guide au démarrage et matériel & consommables inclus



Informations

www.pescalis.com

05 49 72 00 01

Loisirs Billetterie à tarifs préférentiels !

L'Office de tourisme propose de nombreuses billetteries à tarifs préférentiels telles que :

- Grands parcs à thème :
 - o Puy du Fou
 - o Futuroscope
 - o Terra Botanica
 - o Zoo de Doué la Fontaine et des Sables d'Olonne (par le train des plages !)
 - o Parc Oriental de Maulévrier
- Spectacles de Bocapole
- Spectacles de troupes théâtrales locales pour la Passerelle, le Théâtre, la Griotte...

Venez profiter des avantages !
Renseignements : 05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com





Vous organisez une fête de famille ? L'Office de Tourisme vous accompagne

" Pour vos fêtes de familles, retrouvailles entre amis, cousinades, pensez aux hébergements de groupes du Bocage Bressuirais ! L'Office de Tourisme vous accompagne dans vos recherches jusqu'à la réservation de votre location. N'hésitez pas à nous contacter ! "



Philippe Robin
Vice-Président
Tourisme

ESCALE CERIZÉENNE

Capacité

2 espaces en centre-ville :

- une résidence moderne et rénovée qui offre 27 chambres de 2 à 6 lits individuels pour 60 personnes,
- un château XIX^{ème} dans un parc arboré proposant 8 chambres de 2 à 5 lits individuels pour 28 personnes.

Les +

2 structures complémentaires.
Le cadre atypique du château.

Activités

Position centrale pour tous les grands sites touristiques locaux (Château St Mesmin, Pescalis, Tour Nivelles...) et le Puy du Fou, parcours de santé dans le parc du château, les sentiers pédestres dans les parcs de la ville, les terrains de sport de la ville.



HAMEAU DU NAY

Capacité

Grand gîte divisé en 2 bâtiments pouvant accueillir 60 personnes dans des chambres de 2 à 8 lits individuels.

Les +

Des formules complètes incluant les repas.

Activités

A proximité d'un centre équestre, d'une vallée verdoyante pour des loisirs nature, du Puy du Fou et des sites touristiques locaux.
Point de départ de sentiers de randonnée (équestre, pédestre, VTT).





PESCALIS 128

Capacité

16 maisons divisées en 16 appartements pour 4 personnes et 32 studios pour 2 personnes.

Les +

2 salles lumineuses donnant sur les étangs, la piscine extérieure en saison.

Activités sur place

La pêche dans les étangs, le mini-golf, l'aquarium d'eau douce, des balades en calèche, des sentiers de randonnée, la proximité de la Voie Verte (Moncoutant - Bressuire).



D'autres formules existent pour accueillir vos événements :

- les grands gîtes ou gîtes mitoyens pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes
- les établissements scolaires disposant d'un internat, hors période scolaire.

GÎTE DE LA LOGE 40

Capacité

Une grande maison pouvant accueillir 32 personnes dans 5 chambres (de 2 à 8 lits individuels) et 3 studios pour 2 à 4 personnes.

Le +

Gîte labellisé tourisme et handicap. La piscine couverte.

Activités

Grand terrain ombragé, terrasse ensoleillée, étang de pêche.



L'office de Tourisme s'occupe de tout !

Laissez-vous guider pour réserver l'ensemble de votre séjour et gagnez du temps. Le service réservation s'occupe de tout !

Confiez votre demande à Cécile qui vous proposera un hébergement adapté à votre demande et vous soulagera des soucis d'organisation.

Service réservation
resaldtourisme-bocage.com ou 05 49 65 32 17



Conservatoire de musique Les inscriptions sont lancées !



Marie Jarry
Vice-Présidente
Politiques culturelles

" Jouer d'un instrument et rejoindre Timbalada la batucada, chanter avec Les Dames de Chœur, préparer un spectacle musical avec d'autres musiciens et chanteurs... C'est possible grâce au **Conservatoire de musique, un lieu de vie, de partage et de plaisir autour de la musique**. Les inscriptions sont ouvertes à partir du 30 mai, inaugurant la semaine des Portes Ouvertes... Soyez les bienvenus ! "

EN AVANT LA MUSIQUE : UNE OFFRE POUR LES PETITS

Le Conservatoire propose une entrée en musique progressive avec le **jardin musical** (un rendez-vous mensuel pour les 3-4 ans en présence des parents), **l'éveil musical** (année de découverte pour les 5-6 ans), et le **parcours de découverte instrumentale** (une année charnière d'éveil associée à la découverte de 5 instruments différents)...

PLUS D'UNE TRENTAINE D'INSTRUMENTS

Du piano au clavecin, de la guitare électrique à la trompette en passant par la cornemuse, l'accordéon ou le violon, une équipe qualifiée de 35 enseignants propose à plus de 670 amateurs **un panel très large d'instruments** en musique ancienne, traditionnelle, classique et actuelle sans oublier la Musique Assistée par Ordinateur, l'outil informatique au service de la création musicale...

LE " JOUER ENSEMBLE " AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE

La pratique active en orchestre, ensemble, chorale est motivante et donne sens à l'apprentissage. De plus, tous ces ensembles qui se produisent régulièrement sur le territoire, animent le Bocage de nombreux **concerts, bals, rencontres musicales**...

Les possibilités de **jouer en groupe** sont nombreuses et attractives :

- Autour de la voix : Chœurs d'enfants et de jeunes, Les Trompe-Oreilles, Les Dames de Chœur,
- Avec les instruments : Orchestre d'harmonie A Tout Vent, Orchestre à cordes Nord Deux-Sèvres, Timbalada la batucada, Atelier trad ados-adultes, Ensemble musiques actuelles, Ensemble musique ancienne, Sax en scène...

Ce " Jouer ensemble " passe également par le lien avec les pratiques en amateurs du territoire. Le Conservatoire forme des musiciens et chanteurs qui rejoignent les rangs des harmonies, bandas, chorales, grâce à son enseignement et à des outils spécifiques (atelier choral débutant, formation musicale chanteur, cours de chant).

LE CONSERVATOIRE INNOVE TOUJOURS !

A la rentrée de septembre 2016 :

- Création d'un **Chœur Gospel** " Boc'heart gospel singers " (chœur mixte),
- Création d'un atelier " **musique de rue** ".

HANDI-MUSIQUE

Soucieux de s'ouvrir à tous les publics, le Conservatoire accueille également **les personnes en situation de handicap**, en ateliers collectifs, en fonction des âges et des situations, pour de la création sonore à partir d'un langage codé et/ou imaginaire.

L'ÉDUCATION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE

Le Conservatoire de musique, c'est aussi une **équipe de musiciens-intervenants** qui sillonnent les écoles du Bocage et proposent des activités de sensibilisation artistique, grâce au financement des communes, ainsi que deux " **Orchestres à l'École** " (Ecole Jules Ferry de Bressuire et Ecole Ernest Pérochon de Cerizay).

LA MUSIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Selon votre lieu d'habitation, le Conservatoire est accessible au plus près de chez vous, sur l'un de ses **6 sites d'enseignement** : Argenton Les Vallées, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant ou Nueil-Les-Aubiers.



Les inscriptions sont ouvertes.
A vous de jouer !

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Maison des Arts - 1, bd Nérison - Bressuire
05 49 65 34 63 - conservatoire@agglo2b.fr
Site internet : www.conservatoire.agglo2b.fr
www.facebook.com/cmagglo2b.fr





Bocapole 1,2 million de visiteurs en 10 ans

Depuis 2006, Bocapole s'est affirmé sur le territoire comme un équipement culturel et économique majeur. En 10 ans, il a accueilli :

366
spectacles et concerts

251
événements privés et soirées dansantes

255
congrès et séminaires

31
événements sportifs

129
foires et salons

1 200 000
visiteurs



BOCAPOLE



Boulevard de Thouars - Bressuire
05 49 81 78 58 - bocapole@bocapole.fr
Site internet : www.bocapole.fr
www.facebook.com/bocapole

Bocapole s'agrandit en 2016

Ouvert il y a 10 ans, Bocapole s'agrandit en 2016 avec une halle de 3 000 m².

La construction de deux espaces de 1 200 et 1 800 m² va permettre à Bocapole d'accueillir des manifestations de type foire agricole, d'accroître le développement de Bocapole et de maintenir sa position incontournable dans le nord Deux-Sèvres.

Le chantier a débuté en mars et se terminera en octobre prochain.





UNE SÉLECTION DE
5 SPECTACLES À DÉCOUVRIR

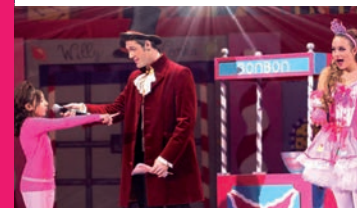
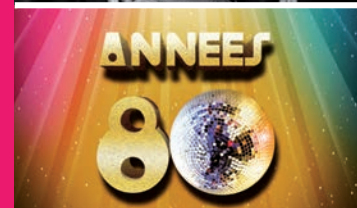
SOIRÉE NRJ SAMEDI 24 SEPTEMBRE | 21H
LEFA | SAM CARTER | LORD KOSSITY | MORGAN NAGOYA | DJ ORISKA | ADAM TRIGGER
UN PLATEAU D'ARTISTES QUI FONT L'ACTUALITÉ MUSICALE DU MOMENT.
30 € **ORGANISATION** BRESSUIRE BOCAGE ANIMATIONS

SOIRÉE 80's SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE | 20H30
ANNÉES 80, LE CONCERT
GOLD, DÉBUT DE SOIRÉE, CAROLINE LOEB, JEAN-PIERRE MADER, COOKIE DINGLER, THIERRY PASTOR...
DE 20 À 25 € **ORGANISATION** RÉGIE BOCAPOLE

SOIRÉE SOUL FUNK SAMEDI 12 NOVEMBRE | DE 20H À 4H
THE SOUL FUNKY BOOGIE NIGHT v5.0
PLONGEZ AU PLUS PROFOND DE VOUS-MÊME POUR DÉNICHER LA STAR FUNKY QUI EST EN VOUS !
DE 12 À 15 € **ORGANISATION** ARYSTÉRIK, BOC'HALL & LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ

CABARET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE | 15H
FRENCHY FOLIE'S
UN GRAND SPECTACLE DE CABARET !
20 € **ORGANISATION** RÉGIE BOCAPOLE

COMÉDIE MUSICALE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE | 14H & 17H
CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE
PLUS D'UNE HEURE DE RÊVE AU PAYS DES SUCRERIES DANS UN DÉCOR JOYEUX ET COLORÉ.
DE 20 À 25 € **ORGANISATION** BRESSUIRE BOCAGE ANIMATIONS



2016
l'année des **10** ans